

Communiqué

pour diffusion immédiate

Le Parc régional de la Forêt Drummond appelé à devenir la signature récréotouristique de la MRC

Le 11 février 2021 – Le conseil de la MRC de Drummond est fier d’annoncer l’adoption du premier plan directeur du Parc régional de la Forêt Drummond. Cette étape vient clore le processus d’élaboration de ce document fondamental pour le devenir du parc régional, une démarche entreprise au printemps 2020 pendant laquelle la population et les organisations partenaires de la MRC ont été consultées à deux reprises.

Une mission bien affirmée de protection et de mise en valeur

D’abord, la mission que se donne la MRC avec la prise en charge du parc régional consiste à protéger ce joyau naturel pour les générations futures tout en facilitant son accès aux citoyens et en y favorisant la pratique d’activités de plein air. Cette volonté se manifestera autant sur la rive ouest que sur la rive est de la rivière Saint-François, qui traverse ce vaste massif forestier de près de 20 kilomètres carrés acquis par la MRC en juillet 2018.

Trois piliers de développement ont été retenus, soit :

- La connexion à la nature par les activités de plein air;
- La foresterie durable et les activités d’éducation et d’animation;
- La bonification des infrastructures et des services.

La connexion à la nature se traduira par la consolidation de l’offre d’activités, et ce, en toutes saisons. Des projets importants touchant le vélo de montagne de type cross-country et le vélo sur neige se concrétiseront dès l’obtention des autorisations requises. La poursuite de la mise en valeur de la boucle des Érables argentés et la bonification du réseau de sentiers de randonnée pédestre sont également dans les chantiers prévus. S’ajoute à cela l’implantation d’accès à la rivière pour la pratique de la pêche et de loisirs nautiques comme le kayak ou la planche à pagaie.

Sur le plan de la foresterie, la MRC entend reprendre l’entretien de la forêt avec une approche de gestion durable. La réalisation d’aménagements fauniques permettant le maintien, voire l’amélioration de la biodiversité sur le territoire du parc régional figure aussi dans la stratégie de développement.

En ce qui concerne le volet infrastructures et services, la reconfiguration des stationnements, la création d’aires de repos et d’observation de même que l’amélioration de la signalisation sont les priorités ciblées.

.../2

2/...

« Le Parc régional de la Forêt Drummond bénéficie déjà d'une cote d'amour exceptionnelle auprès du public. Le plan directeur vient énoncer une vision claire et proposer des actions qui le rendront encore plus attrayant et qui en feront un lieu de prédilection pour les amateurs de nature et de plein air. L'heure est venue de nous retrousser les manches et de travailler avec nos partenaires pour concrétiser ce grand projet collectif », indique la préfète de la MRC, Carole Côté.

Le financement

Au-delà de l'investissement qui proviendra directement de la MRC et de ses divers partenaires, une aide financière de 2 M\$ sur cinq ans, issue du volet *Signature innovation* du Fonds régions et ruralité du gouvernement du Québec, est déjà acquise. La MRC devrait être en mesure de confirmer très prochainement d'autres apports financiers d'importance et elle demeurera à l'affût des programmes de soutien disponibles.

Pour en savoir davantage sur le parc régional, la population est invitée à consulter la section *Parc régional de la Forêt Drummond* du site Web de la MRC au www.mrcdrummond.qc.ca.

-30-

Information : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123